

Motion pour la création d'un mini-golf à Thônex

Exposé des motifs

Que faire en famille, entre jeunes, entre amoureux, en sortie scolaire, entre aînés ou en after work entre collègues pour passer un moment sympa, sans se prendre la tête et à moindre coût ?

Un mini-golf !

En effet, quoi de plus fédérateur que ce sport/jeu pour tous les âges, simple et à la portée de tout un chacun. Les 6 tentatives infructueuses de rentrer la balle dans le tuyau comme le coup de 1 impossible mais qui passe par pur hasard, font partie des joies de ces parcours.

Sur notre commune les adolescents n'ont malheureusement plus d'activités pour se retrouver en groupe suite à la disparition du bowling, les familles s'expatrient au Signal de Bougies ou aux Evaux pour des activités sortant un peu de l'ordinaire et entre collègues lorsque l'on veut passer un chouette moment après le travail, il ne reste quasi que Carouge entre le centre commercial pour un bowling ou un billard, ou le Vieux-Carouge pour boire un verre.

A Genève, depuis la disparition du mini-golf du Parc Dinu Lipatti à Chêne-Bourg, un seul parcours existe au Lignon à côté de la piscine depuis 20 ans environ.

Au Lignon le mini-golf, sans buvette, a été construit en 2004 pour une somme de 260'000.- et la fréquentation est de l'ordre de 3200 à 3500 joueurs payants par année, sachant que les écoles y viennent gratuitement.

Lors du voyage du Conseil municipal à Sempach, un petit groupe a profité de faire un parcours et a constaté que le lieu était fréquenté de groupes de tout âge, (famille avec enfants, groupe d'adultes, couple d'adolescent, parcours de passionnés munis de leur mallette comprenant plus de 20 types de balles différentes), mais aussi de 2 groupes, dont un d'aînés, s'étant donné rendez-vous simplement pour boire un verre dans un cadre vert loin des terrasses urbaines et bruyantes des bistrotis le long des routes.

Et donc un mini-golf assorti d'une buvette pourrait recréer un point convivial à Thônex pendant la saison estivale. Une juste gestion des horaires permettrait de ne pas créer de nuisances.

Ce mini-golf pourrait être ouvert gratuitement le matin aux écoles de Thônex ou de la maison des quartiers, offrant ainsi une petite sortie annuelle gratuite aux enfants de notre commune.

Un lieu ?

Les 3 parcelles communales du chemin Valencien sont suffisamment grandes pour y accueillir un mini-golf sur une partie du terrain. Sur le solde de la parcelle de l'Ecole de Belle-Terre, vers le Chalet à Nicolas, à côté de l'ancienne école de Fossard, vers la Caserne des pompiers ou même sur la parcelle du restaurant de Fossard si l'on devient propriétaire de cet établissement, sont encore des possibilités à étudier.

On pourrait envisager que la structure se développe en intégrant une composante de restauration de type buvette, prioritairement sous forme d'une structure de réinsertion ou éducative.

Législature 2025-2030
MM 26_06
CM du 09/06/2026

Afin de limiter les coûts et avoir des horaires évitant les nuisances en fin de soirée, nous pensons qu'un parcours non éclairé serait idéal.

Motion :

Le Conseil municipal, sur proposition du groupe Le Centre, Vert'libéraux et Hors-Partis, demande au Conseil administratif d'étudier, en collaboration entre le service technique et le service de la cohésion sociale :

- La possibilité de créer un mini-golf d'une taille comprise entre 1500 et 2500m2
- La création d'une buvette, prioritairement sous forme d'une structure de réinsertion ou éducative.

Et de revenir en commission des espaces publics avec les résultats de cette étude.

Pour le groupe
Philippe Calame

La motion a été refusée par :
9 voix pour, 13 voix contre



Thônex, le 10 juin 2026- /ck

(MM 26_06) cm-09/06/2026